(N.° 4.) TABLE alphabétique des Décès, divisée en six Classes.

ENFANTS MORTS-NÉS.

NOMS DES PÈRE ET MÈRE.	DATE DE LA DÉCLARATION A LA MAIRIE.	SEXE DE L'ENFANT MORT-NÉ.	
"	"	"	"

CÉLIBATAIRES.

1.re CLASSE. — GARÇONS. NOMS.	PRÉNOMS.	AGE. Ans.	Mois.	Jours.	DATES DES DÉCÈS.	2.e CLASSE. — FILLES. NOMS.	PRÉNOMS.	AGE. Ans.	Mois.	Jours.	DATES DES DÉCÈS.
Maleplate	Sebastien	5	"	"	9 septembre 1837	"	"	"	"	"	"
TOTAL des Garçons...	1					TOTAL des Filles.....	"				

MARIÉS.

3.e CLASSE. — HOMMES MARIÉS.						4.e CLASSE. — FEMMES MARIÉES.					
Daure	Arnaud	86	"	"	19 avril 1837.	"	"	"	"	"	"
TOTAL des Hommes...	1					TOTAL des Femmes...	"				

VEUFS ET VEUVES.

6.e CLASSE. — VEUFS.						6.e CLASSE. — VEUVES.					
						Escaraux	Josephe	70	"	"	30 avril 1837.
"	"	"	"	"	"	Escaraux	Bernarde	58	"	"	27 juillet 1837.
TOTAL des Veufs.....	"					TOTAL des Veuves....	2				

RÉCAPITULATION DES DÉCÈS.

Nombre des		
	Garçons.....	1
	Filles.....	"
	Hommes mariés...	1
	Femmes mariées...	"
	Veufs.....	"
	Veuves.....	2
	TOTAL.....	4

Certifié conforme les quatre Tables ci-dessus, aux registres de l'état civil de l'an 1837, par le Maire de la Commune d'Artigue le 26 Janvier an 1838.

Le Maire,

[signature]

TIMBRE ROYAL. F. 25

Le présent Registre, contenant Quatre — feuillets de papier timbré, et destiné à recevoir les Actes de l'Etat civil pendant l'année mil huit cent trente-sept, a été coté par premier et dernier, et paraphé en tous ses feuillets, par nous Président du Tribunal de première instance séant à Saint-Gaudens, arrondissement de Saint-Gaudens, département de la Haute-Garonne.

Fait double à Saint-Gaudens, le 27 décembre mil huit cent trente-six.

A la mairie d'artigue

[signature]

Du douxième jour du mois de février an mil huit cents trente sept, à deux heures du soir. Acte de Mariage de françois Bacaria âgé de vingt un ans, né à canejan valée d'aran le dix mois de Mai an mil huit cents quinze ainsi qu'il résulte de l'extrait en forme qu'il nous à exhibé profession de tisserant demeurant à artigue fils mineur de mathieu Bacaria âgé de cinquante sept ans profession de cultivateur demeurant à canejan et de françoise osét âgée de cinquante trois ans profession de menagère demeurant aussi a canejan valée d'aran procédant du consentement verbal de ses père et mère

Et de jeanne Marie Safourcade âgée de trente ans, née à artigue département de la haute garonne le dix huit du mois de octobre an mil huit cents six ainsi qu'il résulte de l'extrait en forme qu'elle nous à exhibé, profession de menagère demeurant à artigue département de la haute garonne fille majeure et naturelle de gabrielle Safourcade âgée de cinquante trois ans profession de menagère demeurant artigue département de la haute garonne vivante procédant du consentement verbal de sa mère.

N.° 1. Mariage de françois Bacaria, et jeanne Marie Safourcade

Les actes préliminaires sont extraits des Registres des publications de Mariage faites devant la principale porte de notre maison commune la premiere publication le premier jour du mois de janvier de l'an mil huit cents trente sept a l'heure de dix du matin, et la seconde le huit du même mois et année courant à l'heure de dix du matin,

Et du certificat du Rector curé de canejan declarant que pareilles publications ont été faites dans sa commune les susdits jours premier et huit janvier, mil huit cents trente sept a dix heures du matin sans qu'il soit survenu aucune opposition au présant Mariage aucune opposition au dit mariage ne nous ayant été signifié nous maire officier de l'état civil faisant droit à leur Réquisition après avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées, et du chapitre six du titre du code civil intitulé du mariage, avons demandé au futur Epoux, et a la future Epouse s'ils